

« Un professeur, ça change la vie pour toute la vie » : vraiment ?

Depuis le 15 juin, la campagne de communication du ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse bat son plein. En effet, un mini film est diffusé à la télé et sur tous les supports numériques dans le but de faire face à la pénurie d'enseignants, de plus en plus criante chaque année.

Ce clip met en scène la rencontre entre une jeune chirurgienne et la patiente, sur son lit d'hôpital, qu'elle va s'apprêter à opérer. Elle reconnaît alors son ancienne professeure de SVT... sur fond de slogan « Un professeur, ça change la vie pour toute la vie »

Le communiqué du ministère précise que les « cibles de cette campagne sont les étudiants, mais aussi toutes les personnes qui décident de changer de voie pour rejoindre les métiers de l'enseignement, car elles recherchent un nouveau sens, un nouveau souffle à leur parcours professionnel, au service des nouvelles générations ».

Au SYNEP CFE-CGC, non seulement nous constatons que le ministère n'y est pas allé de « main morte » pour le budget dépensé dans cette campagne publicitaire mais nous déplorons également le choix du lieu de ce mini film : un professeur sur un lit d'hôpital ! Oui, Monsieur NDIAYE, il est indéniable que la profession est malade : du système, des aberrations sans fin, du manque de reconnaissance financière... et ce clip en est l'illustration. Chercher à recruter de nouveaux enseignants sur fond de souffrance est certes une méthode.

Mais nous suggérons au ministre, pour le second volet de la campagne de recrutement qu'il souhaite lancer à l'automne au moment de l'ouverture des inscriptions aux concours enseignants, de mettre en scène des personnes souriantes (et non larmoyantes) assurant qu'elles sont bien traitées et rémunérées à leur juste valeur et sans contrepartie aucune et qu'elles sont aussi « les pièces maitresses » de la société tout comme l'est le milieu hospitalier, lui aussi bien malmené.



Le choix d'un professeur alité sur un lit d'hôpital a juste le mérite de mettre en évidence les deux domaines fondamentaux et indispensables à notre société... et pourtant bien méprisés !

Au SYNEP CFE-CGC, nous suggérons le slogan suivant : « Une véritable reconnaissance du métier d'enseignant, ça change la vie pour toute la vie »

Sylvie TUROWSKI

* *

L'aide de 500€ pour passer le permis de conduire est élargie aux élèves des lycées professionnels

Le 20 juin, la première Ministre Elisabeth Borne a annoncé l'abaissement de l'âge pour passer le permis de conduire de 18 à 17 ans à partir de janvier 2024.

Deux jours plus tard, une publication au JO stipule « La possibilité qu'ont les établissements publics et privés d'enseignement primaire et secondaire d'organiser le passage de l'épreuve théorique du permis de conduire (le code), est élargie à sa préparation, selon la loi visant à faciliter le passage et l'obtention de l'examen du permis de conduire. » .../...



1/2

.../... Le SYNEP CFE-CGC vous rappelle que l'aide de 500 euros est déjà accordée aux mineurs en apprentissage depuis 2019. Cette aide sera donc élargie à tous les élèves des lycées professionnels.

A ce jour, pour les apprentis, les conditions pour bénéficier de l'aide au permis de conduire sont les suivantes :

Avoir au moins 18 ans - Être inscrit en apprentissage - S'inscrire dans une auto-école pour obtenir le permis B - Pas de condition de ressources : cette aide financière n'est d'ailleurs pas prise en compte comme un revenu (elle n'est donc pas à déclarer) - Pas besoin de justifier de la nécessité du permis dans le cadre de l'apprentissage ou autre.

L'apprentissage est ouvert aux jeunes de 16 ans à 25 ans (bientôt 30 ans). Cependant pour bénéficier de l'aide au permis de conduire, l'apprenti **aujourd'hui** doit être âgé d'au moins 18 ans. Les mineurs passant le permis en conduite accompagnée ne peuvent donc pas en bénéficier.

Nous attendons donc de connaître les nouvelles conditions applicables dès janvier 2024 !

* *



Le SNU : intégré au temps scolaire en classe de seconde.

Le souhait du Président de la République, émis le 31 décembre 2022, d'instaurer le SNU pour les élèves de seconde est en passe de se réaliser. C'est dans une interview accordée au *Figaro* le 15 juin 2023 que la secrétaire d'État chargée de la Jeunesse, Sarah El Haïry, l'a annoncé. Ainsi, le SNU sera intégré au temps scolaire en classe de seconde. Elle précise cependant qu'il s'agira d'un « stage de cohésion de 12 jours » et uniquement pour les « lycées volontaires ». Il n'y aura donc pas « d'obligation, un peu comme les voyages scolaires » a-t-elle affirmé. Ce séjour ne coûtera rien, ni aux parents ni aux établissements. Cette nouvelle modalité

"coexistera avec les séjours de cohésion choisis à titre individuel par les jeunes pendant leurs vacances". Cette formule devrait commencer "vers mars 2024" et une aide financière est prévue pour "les lycées engagés". Dans chaque établissement, il y aura un référent SNU rémunéré dans le cadre des missions supplémentaires du futur « pacte ».

Le SYNEP CFE-CGC maintient sa position quant au SNU qui n'a pas sa place sur le temps scolaire. Prétendre que les enseignants sont les premiers à prôner les voyages scolaires et les déplacements culturels et, qu'ils devraient voir dans le SNU « une modalité nouvelle à une classe » est un scandale. Les objectifs d'un SNU ne sont pas vraiment les mêmes qu'une visite d'une exposition dans un musée. L'enseignant instruit et cultive, c'est son rôle ! Pas celui de prôner la militarisation...

De plus, le budget consacré pour ce SNU aurait pu l'être pour les enseignants à qui l'on propose des missions supplémentaires pour gagner plus alors que nous exigeons depuis des années une revalorisation sans contrepartie. Mais, visiblement, le gouvernement aime bien les « carottes » comme le prouve celle de Sarah El Haïry qui souhaite octroyer des points bonus dans Parcoursup, aux élèves de seconde qui se seront engagés.

En attendant, les enseignants se font bien « carotter » et malheureusement leurs vœux ne se réalisent pas à la même vitesse que ceux de Monsieur Macron !

Sylvie TUROWSKI

Billet d'humeur d'Evelyne du 25 juin 2023 :

Enseignement : détourner l'instruction en faisant de l'éducation !

https://www.synep.org/evelyne_2023.htm#tnfiuwajok

2/2